

# « Les Trophées de l'Omnisports »

**Société Générale / Fédération Française des Clubs Omnisports**

**1<sup>ère</sup> Edition - Année 2010**

---

**DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTANT  
2 PARTIES :**

**I - Règlement des Trophées**

**II - Demande de renseignements**

## TROPHEES DE L'OMNISPORTS SG/FFCO

### I – LE REGLEMENT DES TROPHEES

#### Article 1 : Objet

*La Fédération Française des clubs Omnisports compte 400 adhérents, répartis sur tout le territoire, qui, eux-mêmes, représentent 600 000 sportives et sportifs, dont 20 000 dirigeants et dirigeants bénévoles.*

*Elle a pour objet notamment de :*

- favoriser, promouvoir et coordonner les activités des associations constituées pour la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives
- assurer leur représentation et la défense de leurs intérêts collectifs auprès des instances administratives et sportives, des pouvoirs publics et des tribunaux ;
- faire reconnaître le rôle essentiel et spécifique des clubs omnisports au sein du mouvement sportif national;
- agir en nom et place de ses adhérents,
- faciliter et améliorer le fonctionnement, la gestion et l'organisation des clubs omnisports
- mettre à leur disposition à cet effet les structures administratives, l'assistance technique, les conseils et les services appropriés.
- organiser et de promouvoir l'organisation, par ses clubs affiliés, de manifestations sportives.

*Créée en 1978, la FFCO, association indépendante régie par la loi de 1901, agréée par le Ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français, a établi un partenariat fort avec un partenaire financier, la Société Générale. La solidité de cet établissement pérennise ce partenariat.*

*Depuis de nombreuses années la Société Générale a mis son savoir-faire au service des associations. A ce titre, elle leur apporte l'engagement et le professionnalisme de ses équipes. Autant de valeurs qui se retrouvent dans les clubs de la FFCO.*

*En s'associant au challenge lancé par la FFCO en faveur de l'accessibilité à la pratique des activités physiques et sportives, la Société Générale souhaite accompagner les clubs dans leurs actions en faveur de l'intégration de nos concitoyens.*

**Ces structures ont créé les « TROPHEES DE L'OMNISPORTS, SG/FFCO » ;**

*Ces trophées visent à récompenser et/ou à encourager une association sportive qui a mené une ou des actions qui mettent en avant les valeurs de l'omnisports, son éthique, son esprit.*

## **ARTICLE 2 : Organisation**

Les « Trophées de l'omnisports » sont organisés par la FFCO avec l'appui de la Société Générale.

L'organisation pourra être interrompue, retardée ou annulée si les circonstances l'exigent ou en cas de force majeure, par la FFCO organisatrice de l'opération.

## **Article 3 : Critères de participation**

### **Peuvent présenter un dossier de candidature :**

- Les clubs adhérents de la Fédération Française des Clubs Omnisports pour les années 2009 et 2010.

### **Action éligible :**

- L'action doit avoir été réalisée sur les années civiles 2009 ou 2010
- Elle doit avoir concerné les adhérents de plusieurs disciplines du club omnisports, ou de plusieurs clubs représentant au moins deux disciplines
- Elle doit avoir utilisé les ressources de l'Omnisports
- Elle a su valoriser la force de différentes disciplines unies
- Elle a pu se dérouler sur un ou plusieurs temps

### **Public concerné :**

- Tout adhérent de l'omnisports sans critère d'âge ni de sexe

## **Article 4 : Modalités de candidature**

Les participants doivent adresser le dossier de participation aux « Trophées de l'Omnisports » à l'attention de la FFCO, en deux exemplaires accompagnés obligatoirement des annexes :

- par courriel à [ffco@ffco.org](mailto:ffco@ffco.org)
- et/ou par courrier postal : FFCO – 4, rue Léon Salagnac - 92240 MALAKOFF.

### **Date limite de réception des dossiers : 31 janvier 2011.**

Les candidats sont invités à accompagner leur dossier de participation de tout élément (écrit, image, audiovisuel, etc...) qui démontrera la pertinence de l'action menée.

La date de début de réception des dossiers est fixée, pour la 1<sup>ère</sup> édition du Prix, au 30 juin 2010.

La date de clôture est fixée au 31 janvier 2011, le cachet de la poste faisant foi.

### **Article 5 : Critères de sélection**

*Les principaux critères de sélection, outre les caractéristiques mentionnées aux articles 1 et 3, seront sans ordre prioritaire :*

- *l'originalité de l'initiative ;*
- *la qualité de sa réalisation ;*
- *l'utilité au regard des besoins de la collectivité ;*
- *la possibilité de reproduire ce projet dans une autre structure.*

### **Article 6 : Jury**

*Le Jury est composé de six personnes : trois désignés par la Société Générale et trois par la FFCO.*

*Il se réunira courant février 2011. Les lauréats seront informés par courriel.*

### **Article 7 : Attribution du Prix**

*Les Trophées de l'Omnisports - Société Générale/FFCO récompenseront les actions retenues de trois clubs omnisports qui recevront une dotation financière offerte par la Société Générale : **5000 € au 1<sup>er</sup>, 3000€ au 2<sup>ème</sup>, 2000€ au 3<sup>ème</sup>.***

*Les prix seront remis à l'occasion d'une manifestation publique en mars 2011.*

### **Article 8 : Acceptation du règlement**

*Les décisions prises par le Jury sont sans appel.*

*La participation aux « Trophées de l'Omnisports » vaut acceptation du présent règlement.*

## II – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

**Dossier de participation**  
à renvoyer à la  
**FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS OMNISPORTS**  
4 rue Léon Salagnac 92240 MALAKOFF

**« La Force de l'Omnisports »**

### Le Club Omnisports

*Nom :*

*Sigle :*

*Adresse :*

*Tél. / Fax/ Courriel :*

*Site Internet :*

*Nom du Président de l'Omnisports :*

*Nom du responsable de l'action :*

*Nombre de salariés investis dans l'action :*

*Nombre de bénévoles investis dans l'action :*

*Nombre d'adhérents concernés par l'action :*

#### **Comment avez-vous eu connaissance de cet appel à projets ?**

FFCO :

Société Générale

Site Internet       courriel       courrier postal

Media, lequel ?

Autre site Internet, lequel ?

Autre (préciser) :

## *Action menée au cœur de l'Omnisports*

### **L'ACTION**

*Titre :*

*Nom du responsable :*

*Tél. / Fax / Courriel :*

*Coût total de l'action :*

### **Résumé de l'Action :**

#### **Décrivez de façon concrète votre action :**

- *Quels ont été les moyens nécessaires à la réalisation de votre action (équipement, formation, sous-traitance, embauche...)?*
  - *Quels étaient les résultats attendus, et quels sont été les résultats obtenus ?*
- En quoi votre Action favorise-t-elle la force de l'Omnisports ?*

***Sur quelles motivations et quels objectifs votre action s'est-elle appuyée ?***

**Compte de résultat de l'action menée :**

<b>N°cpte</b>	<b>CHARGES / Dépenses</b>		<b>N° cpte</b>	<b>PRODUITS / Recettes</b>	
60,61,62	Achats, services extérieurs			Ventes produits et services	
64	Charges de personnel			Subventions de fonctionnement acquises (à détailler) : - Ville - Conseil Général - Autre	
63, 65	Autres charges de gestion courante, Impôts et taxes			Cotisations, dons	
66	Charges financières			Produits divers	
				Produits financiers	
	<b>Total charges</b>			<b>Total produits</b>	
	<b>Résultat (bénéfice)</b>			<b>Résultat (perte)</b>	
	<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>	

**Exposé du contexte local**

***En quoi votre Action répond-elle à un besoin identifié ?***

### ***Evaluation***

*Comment ont été mesurés les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés ?  
Quels indicateurs avez-vous identifiés pour évaluer votre action*

***Informations complémentaires que vous souhaitez apporter***

***Vous pouvez étoffer votre dossier par l'apport de photos ou tout autres documents que vous jugerez utiles, et qui nous permettrons de mieux réaliser l'ampleur de votre action. Attention, les documents transmis deviendront propriété de la FFCO.***

**Bilan de l'omnisports de l'année 2009 (ou dernier bilan établi)**

N°cpte	ACTIF	31/12/09	N°cpte	PASSIF	31/12/09
20	Immobilisations incorporelles		10	Capitaux propres	
21	Immobilisations corporelles nettes des amortissements			Résultat (+ ou -)	
26,27	Immobilisations financières			Subventions d'investissement	
				Dettes : moyen et long terme	
	<b>Total actif immobilisé</b>			<b>Total ressources permanentes</b>	
3	Stocks en cours				
41,42,44,45,46,47	Créances d'exploitation			Dettes d'exploitation et hors exploitation	
48	Charges constatées d'avance			Produits constatés d'avance	
50,51,53 58	Disponibilités			Dettes financières court terme	
	<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>TOTAL PASSIF</b>	

N.B. : ce document (bilan) peut être adressé sous forme de pièce jointe.

## Etats financiers, indicateurs et commentaires

Compte de résultat de l'omnisports de l'année 2009 (ou dernier compte de résultat établi)

N°cpte	CHARGES / Dépenses	2009	N° cpte	PRODUITS / Recettes	2009
60,61,62	Achats, services extérieurs			Ventes produits et services	
64	Charges de personnel			Subventions de fonctionnement acquises (à détailler) : - Ville - Conseil Général - Autre	
				<b>Total subventions</b>	
				Cotisations, dons	
63, 65	Autres charges de gestion courante, Impôts et taxes			Produits divers	
66	Charges financières			Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprise sur amortissements et provisions	
	<b>Total charges</b>			<b>Total produits</b>	
	<b>Résultat (bénéfice)</b>			<b>Résultat (perte)</b>	
	<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>	

### Appréciation des contributions en nature :

Préciser, le cas échéant, les différents postes, et si possible, leur chiffrage en valeur monétaire pour l'année n-1 et/ou l'année n

1. Bénévolat (nombre d'heures sur l'année)
2. Dons en nature (locaux, équipement, marchandises, services)

N.B. : ce document (compte de résultat) peut être adressé sous forme de pièce jointe.